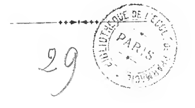
UNIVERSITÉ DE PARIS

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE

# PALMARÈS

DES PRIX DÉCERNÉS A LA SUITE DES CONCOURS

DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1913-1914




MELUN

IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE

1915

UNIVERSITÉ DE PARIS

# ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE

# PALMARÈS

DES PRIX DÉCERNÉS A LA SUITE DES CONCOURS

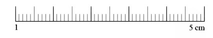
DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1913-1914



MELUN

IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE

1915



# ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS

## ADMINISTRATION

MM. GAUTIER, Directeur, ✠, ✿ I.
BOURQUELOT, Assesseur, ✠, ✿ I.
E. MUSSON, Secrétaire, ✠, ✿ I.

## PROFESSEURS

| | |
|---|---|
| MM. GUIGNARD, Membre de l'Institut, O. ✠, ✿ I | Botanique générale. |
| VILLIERS, ✠, ✿ I | Chimie analytique. |
| BOURQUELOT, ✠, ✿ I | Pharmacie galénique. |
| GAUTIER, ✠, ✿ I | Chimie minérale. |
| RADAIS, ✠, ✿ I | Cryptogamie. |
| BÉHAL, O. ✠, ✿ I | Chimie organique. |
| PERROT, ✠, ✿ I | Matière médicale. |
| COUTIERE, ✠, ✿ I | Zoologie. |
| BERTHELOT, ✿ I | Physique. |
| GRIMBERT, ✠, ✿ I | Chimie biologique. |
| MOUREU, Membre de l'Institut, ✠, ✿ I | Pharmacie chimique. |
| LEBEAU, ✿ I | Toxicologie. |
| DELEPINE, ✿ I | Hydrologie et Hygiène. |

*Directeur honoraire :* M. GUIGNARD, O. ✠, ✿ I.

*Professeurs honoraires :* MM. JUNGFLEISCH, O. ✠, ✿ I.
BOUCHARDAT, O. ✠, ✿ I.

## AGRÉGÉS EN EXERCICE

MM. GUERBET, ✿ I.
VALEUR, ✠ ✿ I.
BOUGAULT, ✿ I.
TASSILLY, ✿ I.

MM. GUÉRIN, ✿ I.
GUEGUEN, ✿ I.
LUTZ, ✿ I.
HERISSEY, ✿ I.

## CHARGÉS DE COURS

| | |
|---|---|
| MM. GUERBET, ✿ I | Minéralogie. |
| HONNORAT, ✿ I | Législation et déontologie pharmaceutiques. |

## CHEFS DES TRAVAUX PRATIQUES

| | |
|---|---|
| MM. DEFACQZ, I. | Chimie générale. |
| COUSIN, I. | Chimie analytique. |
| SOUEGES, A. | Micrographie. |
| MOURLOT, I. | Physique. |
| BARTHELAT, I. | Microbiologie. |

*Chef du Laboratoire des examens pratiques*: M. JAVILLIER, I.
*Bibliothécaire en chef*: M. DORVEAUX, I.

---

L'Assemblée de l'École supérieure de Pharmacie de l'Université de Paris s'est réunie le 11 juillet 1914, dans la salle de ses séances, sous la présidence de M. Gautier, Directeur, à l'effet d'entendre la lecture et de procéder à la discussion des rapports présentés par les jurys des divers concours qui ont eu lieu pour l'obtention des prix à décerner par l'École en 1914.

A la suite du compte rendu de ses opérations fait par chaque commission, l'Assemblée, délibérant sur les propositions qui lui étaient soumises, a arrêté la liste des lauréats des prix accordés par l'État, des prix de *Travaux pratiques* et des prix de *Fondation*.

Sa délibération a été approuvée par décision ministérielle du 13 octobre 1914.

L'Assemblée avait, en outre, désigné M. Guerbet, agrégé, pour présenter le rapport général annuel sur la tenue et les résultats des dits concours. Ce document a été lu et approuvé dans la réunion plénière du 14 janvier 1915. L'Assemblée en a voté l'impression à la suite du Palmarès de 1914.

La remise des prix et médailles aux lauréats aura lieu dans une séance ultérieure après la cessation des hostilités.

# PALMARÈS

*des prix décernés à la suite des concours de l'année scolaire 1913-1914.*

## PRIX DE L'ÉCOLE

### PREMIÈRE ANNÉE

*1er prix* (Médaille d'argent. — 30 francs de livres).

Charonnat (Raymond), né le 12 mars 1894 à Arcis-sur-Aube (Aube).

*2e prix* (Médaille de bronze. — 25 francs de livres).

M. Peltier (Pierre), né le 18 juin 1894 à Bar-le-Duc (Meuse).

*Citations honorables :*

MM. Duteil (André); Damecour (Henri); Huerre (Jean); Jouguet (Louis).

### DEUXIÈME ANNÉE

*1er prix* (Médaille d'argent. — 75 francs de livres).

M. Doillon (Georges), né le 5 juin 1894 à Saint-Loup (Haute-Saône).

2e *prix* (Médaille de bronze. — 25 francs de livres).

M. Blaque (Georges), né le 22 avril 1888 à Paris.

*Citations honorables :*

MM. Levaltier (Henri); Deroux (Edgard).

## TROISIÈME ANNÉE

1er *prix* (Médaille d'or de 300 francs).

M. Regnier (Jean), né le 4 juin 1892 à Blanzy (Saône-et-Loire).

2e *prix* (Médaille de bronze. — 25 francs de livres).

M. Bobay (Paul), né le 17 novembre 1892 à Vesoul (Haute-Saône).

*Citations honorables :*

MM. Perrier (Jean); Delauney (Pierre).

---

# PRIX DES TRAVAUX PRATIQUES

---

## PREMIÈRE ANNÉE

### Chimie générale

*Médailles d'argent :*

1re *médaille* : M. Charonnat (Raymond), né le 12 mars 1894 à Arcis-sur-Aube (Aube), déjà nommé.

2e *médaille :* M. Grémy (Gaston), né le 16 novembre 1889 à Paris.

*Citations honorables :*

MM. Fautier (Nestor); Peltier (Pierre) déjà nommé; Dufner (Auguste).

## DEUXIÈME ANNÉE

### Physique

*Médaille d'argent :*

M. Delépine (Léopold), né le 13 décembre 1890 à Gournay-en-Bray (Seine-Inférieure).

*Citation honorable :*

M. Légier (André).

## DEUXIÈME ET TROISIÈME ANNÉES

### Chimie analytique

*Médailles d'argent :*

*1re médaille ex æquo*
- M. Dumont (Pierre), né le 11 mars 1891 à Saint-Vaury (Creuse);
- M. Regnier (Jean), né le 4 juin 1892 à Blanzy (Saône-et-Loire), déjà nommé.

*2e médaille ex æquo*
- M. Philibert (Jean), né le 11 novembre 1887 à Nolay (Côte-d'Or).
- M. Sainrapt (Louis), né le 11 octobre 1891 à Saint-Étienne (Loire).

*Citations honorables :*

MM. Villette (Henri) ; Chevaly (Auguste).

## DEUXIÈME ET TROISIÈME ANNÉES

### Micrographie

*Médailles d'argent :*

*1re médaille :* M. Bobay (Paul), né le 17 novembre 1892 à Vesoul (Haute-Saône), déjà nommé.

*2e médaille :* M. Regnier (Jean), né le 4 juin 1892 à Blanzy (Saône-et-Loire), 3e nomination.

*Citations honorables :*

MM. Villette (Henri), déjà nommé ; Sainrapt (Louis), déjà nommé ; Perrier (Jean), déjà nommé; Nicolas (Victor); Delauney (Pierre), déjà nommé ; Berlioz (Jacques) ; Philibert (Jean), déjà nommé.

## TROISIÈME ANNÉE

### Microbiologie

*Médailles d'argent :*

*1re médaille :* M. Lecoq (Raoul), né le 31 mai 1892 à Orléans (Loiret).

*2e médaille :* M. Bobay (Paul), né le 17 novembre 1892 à Vesoul (Haute-Saône), 3e nomination.

*Citations honorables :*

MM. Robert (Paul); Roche (Louis); Villeneuve (Roger).

### Parasitologie

*Médailles d'argent :*

| | |
|---|---|
| *1re médaille ex æquo* | M. Villette (Henri), né le 10 août 1890 à Précy-sur-Oise (Oise), 3e nomination ; M. Philibert (Jean), né le 11 novembre 1887 à Nolay (Côte-d'Or), 3e nomination. |

*2e médaille :* M. Chevaly (Auguste), né le 11 juin 1893 à Carpentras (Vaucluse), déjà nommé.

*Citations honorables :*

MM. Regnier (Jean), 4e nomination ; Sainrapt (Louis), 3e nomination ; Berlioz (Jacques), déjà nommé.

---

## PRIX DE FONDATION

---

*Prix Menier* (800 francs. — Médaille d'argent).

Non décerné.

*Prix Laroze* (900 francs).

Non décerné.

*Prix Laillet* (600 francs).

M. Perrier (Jean), né le 14 avril 1893 à Brioude (Haute-Loire), 3e nomination.

*Prix Lebeault* (600 francs).

M. Delauney (Pierre), né le 25 mars 1892 à Évreux (Eure), 3e nomination.

*Prix Desportes* (525 francs).

M. Bobay (Paul), né le 17 novembre 1892 à Vesoul (Haute-Saône), 4e nomination.

*Prix Henri Buignet.*

*1er Prix* (700 francs).

M. Guimond (Georges), né le 1er juin 1889 à Saint-Maur-des-Fossés (Seine).

*2e Prix* (400 francs).

M. Doillon (Georges), né le 5 juin 1894 à Saint-Loup (Haute-Saône), déjà nommé.

*Citation honorable :*

M. Caubón (Jean).

*Prix Flon* (900 francs).

M. Courtois (Gaston), né le 11 juillet 1887 à Saint-Thibault (Aube).

*Prix Gobley* (2.700 francs) *(biennal)*.

A décerner en 1915.

# Rapport de M. Guerbet

AGRÉGÉ,

SUR LES CONCOURS DES PRIX POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 1913-1914

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport, dont vous m'avez chargé, sur les concours des prix de la dernière année scolaire.

Vous pourrez constater que si, les concurrents ne sont pas encore aussi nombreux que nous le voudrions, ils constituent, pour la plupart, une élite dont notre École peut être fière.

Dans cet exposé, je suivrai l'ordre communément adopté; je donnerai successivement les résultats des prix de l'École, des prix des travaux pratiques, des prix de fondation; puis j'appellerai votre attention sur quelques points qui m'ont particulièrement frappé.

# PRIX DE L'ÉCOLE

## PREMIÈRE ANNÉE

Douze candidats ont pris part au concours et dix d'entre eux ont subi toutes les épreuves.

### 1° Épreuve écrite.

1° Botanique : *Pollinisation et fécondation chez les Angiospermes.*

2° Physique : *Loupe et microscope composé.*

3° Chimie : *L'ammoniac.*

### 2° Épreuve pratique.

Analyse qualitative d'un mélange contenant : *aluminium, strontium, calcium, acides chlorhydrique et iodhydrique.*

### 3° Reconnaissance.

*Vingt plantes, dix minéraux, dix animaux.*

### 4° Épreuve orale.

Dissertation de dix minutes sur *les Trématodes* après un temps égal de réflexion.

L'ensemble du concours a été très satisfaisant et le jury propose, comme suit, l'attribution des récompenses.

*Premier prix* à M. Charonnat 93 points 5 sur 100.

*Deuxième prix* à M. Peltier 89 points 5 sur 100.

*Mentions honorables* à MM. Duteil (87 points), Damecour (76 points 7), Huerre et Jouguet (76 points).

## DEUXIÈME ANNÉE.

Cinq candidats ont subi la totalité des épreuves.

### 1° Épreuve écrite.

1° Chimie organique : *Acides monobasiques, acide acétique*, (maximum 15 points);

2° Pharmacie chimique : *Adrénaline* (maximum 15 points);

3° Botanique : *L'ovule chez les Cryptogames et les Angiospermes* (maximum 15 points).

### 2° Épreuve orale.

Dissertation de dix minutes après un temps égal de préparation sur un sujet de pharmacie galénique :

*Les teintures alcooliques* (maximum 15 points).

### 3° Épreuve pratique.

Analyse qualitative portant sur un mélange de sels (maximum 10 points) et analyse quantitative portant sur le *dosage d'une solution de bromure de potassium* (maximum 10 points).

### 4° Reconnaissance.

*Trente plantes fraîches* (maximum 20 points).

Quatre candidats ont obtenu un nombre de points suffisant pour obtenir une récompense et le jury propose d'accorder le *premier prix* à M. Doillon (73 points) ; le *second prix* à M. Blaque (71 points) et des *mentions honorables* à MM. Levaltier (64 points 5) et Deroux (64 points).

## TROISIÈME ANNÉE

Cinq élèves s'étaient inscrits et ont pris part à toutes les épreuves.

### 1° Épreuve écrite.

1° Chimie analytique : *Dosage de l'azote dans les composés organiques.*

2° Pharmacie galénique : *Huile de foie de morue.*

3° Matière médicale : *Gommes fournies par les Légumineuses et les Rosacées.*

### 2° Épreuve orale.

Cryptogamie : *Les champignons toxiques.*

### 3° Épreuves pratiques.

A. — Physique : 1° *Trouver le poids spécifique relatif d'un solide cristallisé insoluble dans l'eau, pris à 0° par la méthode du flacon.* (La densité de l'eau à 0° est 0,999871.)

2° *Mesure du grossissement du microscope.*

B — Micrographie : 1° *Détermination d'une tige de Campanula rapunculoïdes à l'aide des caractères anatomiques.*

2° *Examen d'une poudre de noix de kola falsifiée par un mélange d'écorce de chêne et d'amidon de seigle.*

### 4° Reconnaissance.

*Vingt produits de matière médicale, dix produits de pharmacie chimique, dix produits de pharmacie galénique.*

Le jury propose de décerner :

Le *premier prix* à M. Regnier (63 points sur 100);

Le *second prix* à M. Bobay (62 points);

Et des *mentions honorables* à MM. Perrier (51 points) et Delauney (50 points).

---

## PRIX DES TRAVAUX PRATIQUES

---

### PREMIÈRE ANNÉE

#### Chimie générale

Sur les vingt-deux élèves, désignés par leurs notes antérieures pour prendre part au concours des prix, dix-huit seulement se sont présentés.

Les épreuves étaient les suivantes :

1° *Analyse qualitative d'une solution contenant : chlorure de lithium, chlorure de baryum, azotate de cadmium.*

2° *Préparation du carbonate de sodium par le procédé Solvay. — Préparation de l'oxalate de méthyle et de l'oxamide.*

Le classement des candidats s'établit en tenant compte :

1° Des notes de travail données par MM. les Préparateurs (maximum 80 points); 2° des notes obtenues aux cinq revues de produits (maximum 100 points); 3° des résultats des six concours de l'année (maximum 120 points); 4° des résultats du concours final (maximum 40 points).

Le jury propose de décerner :

Une *première médaille* à M. Charonnat (309 points soit 90,3 pour cent des points);

Une *deuxième médaille* à M. Grémy (299 points);

Des *mentions honorables* à MM. Fautier (298 points), Peltier (297 points), Dufner (294 points).

## DEUXIÈME ANNÉE

### Physique

Sur quatorze élèves inscrits, en tenant compte des notes de travaux pratiques et d'interrogation, douze ont exécuté la première manipulation :

*Poids spécifique relatif du xylol commercial à la température du laboratoire et à 0°.*

Cinq étudiants, MM. David, Delépine, Légier, Lescène, et Manteau ont été admis à l'épreuve définitive :

*Déterminer le poids moléculaire d'un composé organique soluble dans l'eau (mannite) par la méthode cryoscopique.*

L'ensemble du concours est très satisfaisant et le jury propose de décerner *le prix* à M. Delépine qui a obtenu 458 points sur le maximum de 520 points, soit 88 pour cent, et une *mention honorable* à M. Légier (447 points, soit 85 pour cent).

## DEUXIÈME ET TROISIÈME ANNÉES

### Chimie analytique

Vingt-deux élèves, désignés par leurs notes antérieures, avaient été appelés à prendre part au concours définitif; dix-neuf seulement se sont présentés.

Les épreuves étaient les suivantes :

1° *Doser les proportions de chlore, combiné à l'état de chlorure, contenu dans 50 centimètres cubes d'une solution. On se servira d'une solution de sulfocyanate d'ammonium de titre indéterminé et d'une solution de nitrate d'argent contenant 14 grammes de ce sel par litre.*

2° *Analyse qualitative d'une solution aqueuse renfermant : phosphates de calcium et de magnésium, azotate de zinc, acide azotique.*

Le classement des élèves s'établit en tenant compte des notes de travail données par MM. les Préparateurs (maximum 80 points), des résultats des quatre concours effectués dans l'année (maximum 120 points), des résultats du concours final (maximum 40 points).

Le jury très satisfait des épreuves propose d'accorder :

Deux *premières médailles* à MM. Dumont et Regnier (226 points sur 240, soit 94 pour cent);

Deux *deuxièmes médailles* à MM. Philibert et Sainrapt (224 points, soit 93,3 pour cent);

Des *mentions honorables* à MM. Villette (221 points) et Chevaly (220 points).

## DEUXIÈME ET TROISIÈME ANNÉES

### Micrographie

Vingt-cinq élèves avaient été admis, en raison de leurs notes antérieures, à prendre part au concours définitif. Dix-neuf se sont présentés et ont subi les épreuves qui comportaient :

1° *Étude d'une tige appartenant à la famille des Campanulacées (Campanula Trachelium);*

2° *Examen d'une poudre d'ipéca additionnée de coques d'amandes et d'amidons de maïs, seigle et pomme de terre.*

Le classement des candidats a été établi en tenant compte des notes de travail, de cahier de travaux pratiques, des résultats des deux concours précédents et du concours final.

L'ensemble de ces notes se trouvant très élevé pour de nombreux élèves, le jury, particulièrement satisfait, propose d'attribuer :

Une *première médaille* à M. Bobay (192 points sur 200);

Une *deuxième médaille* à M. Regnier (189 points);

Des *mentions honorables* à MM. Villette (186 points), Sainrapt (184 points), Perrier (170 points), Nicolas (169 points), Delauney (167 points), Berlioz et Philibert (164 points).

## TROISIÈME ANNÉE (*Ancien régime.*)

### Microbiologie

Huit candidats se sont présentés pour subir les épreuves du concours qui comprenait :

1° *Examen bactériologique d'un pus;*

2° *Examen bactériologique d'une culture microbienne*;

3° *Détermination d'une moisissure*;

4° *Reconnaissance de dix Cryptogames.*

Indépendamment de ces épreuves finales, il a été tenu compte, pour le classement, des notes de travail de l'année et de la tenue du cahier de travaux pratiques.

Le jury, satisfait du concours, propose d'accorder :

Le *premier prix* à M. Lecoq (Raoul) (81 points sur 100);

Le *second prix* à M. Bobay (Paul) (79 points);

Des *mentions honorables* à MM. Robert (Paul) (75 points), Roche (74 points) et Villeneuve (68 points).

## TROISIÈME ANNÉE (*Nouveau regime.*)

### Parasitologie

Dix élèves étaient admis à prendre part au concours définitif. Tous se sont présentés.

Les épreuves étaient les suivantes :

1° *Étude descriptive d'un parasite appartenant au règne végétal* (*Puccinia Malvacearum*).

2° *Examen et description d'une coupe de kyste hydatique.*

3° *Reconnaissance de dix parasites animaux et végétaux.*

En tenant compte des notes de travail et de cahier de travaux pratiques, des résultats d'un concours antérieur et du concours final, le jury propose d'accorder :

Deux *premières médailles ex æquo* à MM. Villette et Philibert (143 points sur 160);

Une *deuxième médaille* à M. Chevaly (141 points);

Des *mentions honorables* à MM. Regnier (139 points), Sainrapt (138 points), Berlioz (136 points).

---

## PRIX DE FONDATION

---

### Prix Menier

Le sujet imposé par l'École était : *les Verbénacées médicinales.*

Un candidat, M. Hubert a déposé un mémoire qui a retenu l'attention du jury. Malheureusement, ce candidat s'est en quelque sorte retiré du concours en ne poursuivant pas la dissertation qui fait suite à la reconnaissance des produits. Aussi le jury se voit-il dans l'obligation de ne pas décerner le prix Menier.

Néanmoins, le Rapporteur croit devoir signaler le regret, émis par certains membres du jury, qu'il ne soit pas permis de prélever sur les arrérages de la fondation une certaine

somme, qui aurait pu être attribuée au candidat à titre d'encouragement et qui aurait ainsi constitué une sorte de compensation à l'effort sérieux que celui-ci a poursuivi pendant deux années.

## Prix Laroze

D'après les intentions de son fondateur, le prix Laroze est destiné à récompenser « le meilleur mémoire écrit en français, « imprimé ou manuscrit, sur l'analyse qualitative ou quanti- « tative, pour tâcher de prévenir les erreurs dans les rapports « ou analyses chimiques ».

Deux mémoires nous ont été soumis. Le premier est une thèse de M. Bouvet intitulée « *Sur quelques Glycols bitertiaires* » ; le second est un manuscrit de M. Lormand intitulé « *L'iode* ».

La thèse de M. Bouvet a été de suite écartée comme ne répondant pas au programme du prix.

Quant au travail de M. Lormand, il consiste en une suite de dosages de l'*iode total* dans les diverses préparations iodées en usage en pharmacie. à l'aide de procédés connus, sans qu'il s'en dégage aucune notion nouvelle et vraiment originale.

Dans ces conditions, votre jury estime qu'il n'y a pas lieu, pour cette année, de décerner le prix Laroze.

## Prix Flon

Un seul mémoire ayant pour titre : *Étude sur les sels organiques uraniques* a été déposé par M. Courtois.

Dans ce travail, M. Courtois a fait l'étude d'un très grand nombre de composés uraniques.

Il a tout d'abord cherché à généraliser l'emploi d'une méthode simple de préparation des sels uraniques. Il s'est adressé à l'action du monohydrate uranique $UO^3 . H^2O$ sur les acides organiques en présence de l'eau.

Dans la série des monoacides à fonction simple, il a étudié les sels des acides formique, acétique, propionique, butyrique, isobutyrique, valérianique, isovalérianique et benzoïque.

Dans la plupart des cas, il a pu préparer les sels neutres anhydres et leurs hydrates, les sels acides et les sels basiques.

Parmi les monoacides à fonction complexe, il a fait porter ses recherches sur les dérivés salins des acides glycolique, lactique, quinique et salicylique. Il a également préparé les sels des diacides à fonction simple suivants : oxalique, malonique, succinique.

Enfin, il s'est occupé également des tartrates et citrates uraniques.

Dans le cours de cet important travail, l'auteur a été conduit à préparer près de cinquante sels organiques uraniques, dont le plus grand nombre n'avaient jamais été obtenus jusqu'ici. Leur composition a été dans tous les cas rigoureusement établie.

L'étude des sels hydratés lui a permis de constater que, contrairement à ce que l'on observe pour la plupart des sels uraniques minéraux, il est très facile d'atteindre une déshydratation complète, montrant ainsi que l'eau ne paraît pas faire partie ici d'une molécule complexe.

On connaissait jusqu'ici une exception concernant le tartrate uranique qui, lui, ne peut être déshydraté sans altération profonde. M. Courtois, a reconnu que le citrate également ne pouvait perdre la totalité de son eau d'hydratation sans se décomposer et il admet l'existence d'un acide citrouranique.

Il faut encore signaler, parmi les observations intéressantes faites par M. Courtois sur ces composés uraniques l'étude de la décomposition de leurs solutions sous l'action de la lumière.

Ajoutons que les modes de préparation de tous ces corps sont donnés d'une façon détaillée et précise. La partie analytique est également très soignée.

On peut dire que le travail de M. Courtois nous fournit le premier document important sur un ensemble de sels organiques uraniques dont on ne connaissait guère jusqu'ici que quelques représentants : acétates, oxalates, tartrates.

Le jury vous propose de décerner le prix Flon à M. Courtois.

## Prix Laillet (Zoologie.)

Un seul concurrent, M. Perrier a pris part à toutes les épreuves.

1° Épreuve écrite. — *Les Diptères, caractères généraux, classification, espèces nuisibles à l'homme, aux animaux et aux plantes.*

2° Reconnaissance de *vingt animaux.*

3° Dissertation sur les *Hirudinées.*

M. Perrier a fait un excellent concours; il a montré des connaissances étendues, exposées avec ordre et clarté et le jury propose de lui attribuer le prix Laillet.

## Prix Lebeault (Pharmacie.)

Sur six candidats inscrits, cinq se sont présentés à l'écrit et ont remis une copie.

Les sujets à traiter ont été les suivants :

1° Pharmacie galénique : *Essais qualitatifs et quantitatifs des teintures et alcoolatures du Codex.*

2° Pharmacie chimique : *Acide tartrique, tartrates et émétiques.*

Quatre heures ont été accordées aux candidats pour cette épreuve. Sur un maximum de 60 points, le jury a accordé les notes suivantes :

MM. Delauney (50 points); Durand (39 points); Porcher (30 points); Regnier (36 points); Rolland (30 points).

3° Épreuve pratique. — Cette épreuve, à laquelle un deuxième candidat a fait défaut, a porté sur *une reconnaissance de dix médicaments galéniques et de dix médicaments chimiques.* Vingt minutes ont été accordées.

Sur un maximum de 40 points, les notes ont été les suivantes : MM. Regnier 20 points, Rolland 8 points, Durand 24 points, Delauney 24 points.

En conséquence, le jury propose d'attribuer le prix Lebeault à M. Delauney qui a réuni 74 points sur un maximum de 100 points.

## Prix Desportes

Deux candidats, MM. Bobay et Rolland s'étaient inscrits pour le concours et ont subi les épreuves jusqu'au bout. Elles étaient les suivantes :

1° Composition écrite. — *La Chlorophylle.*

2° Épreuve pratique. — *Étude histologique d'une tige de kola; étude histologique du sporange d'Osmonde.*

3° Reconnaissance de *soixante plantes fraîches.*

A ces épreuves, s'ajoutait l'appréciation du travail de l'année, représenté par les notes de travaux pratiques et l'examen du cahier de micrographie.

Le jury exprime toute sa satisfaction, les deux candidats ayant fait l'un et l'autre un très bon concours. Néanmoins, M. Bobay s'est montré supérieur dans toutes les épreuves et a obtenu 81 points sur 100; aussi, le jury propose-t-il de lui attribuer le prix Desportes.

### Prix Buignet

Le sujet donné était:

1° *Principe d'Archimède, ses applications.*

2° *Vitesse du son.*

Cinq candidats, MM. Guimond, Doillon, Caubon, Delépine et Penne ont remis des copies.

La moyenne du concours est très supérieure à celle des années précédentes et les cinq candidats ont montré des qualités qu'il convient de reconnaître. MM. Guimond et Doillon en particulier, ont fait preuve d'une réelle érudition. Leurs copies sont équivalentes au point de vue documentation; mais on peut cependant les classer en tenant compte de la rédaction, trop négligée dans celle de M. Doillon.

Le jury propose d'accorder le *premier prix* à M. Guimond, le *second prix* à M. Doillon et une *mention honorable* à M. Caubon, dont la copie mérite un encouragement.

Tels sont, Messieurs, les résultats des concours de l'année scolaire qui vient de s'écouler.

Comme les années précédentes, les prix des travaux

pratiques ont attiré un grand nombre de concurrents. En chimie, nous voyons concourir dix-huit candidats en première année, dix-neuf en deuxième et troisième années. En physique, les candidats se sont présentés au nombre de treize. Ils ont été dix-neuf en micrographie, huit en microbiologie (ancien régime), dix en parasitologie (nouveau régime).

Il est réconfortant de constater que, dans ces divers concours, les épreuves ont été très satisfaisantes. En première année, les médailles ont été décernées avec des pourcentages de 90 et 89, la troisième mention obtenant encore 87 pour cent des points. En deuxième année, les résultats sont encore meilleurs et nous avons été heureux de décerner exceptionnellement deux premières médailles et deux deuxièmes médailles ex œquo, avec des pourcentages de 94 et 93, la deuxième mention ayant encore obtenu 91 pour cent des points.

En physique, en micrographie, en microbiologie, les médailles obtiennent encore plus de 80 pour cent des points; enfin, le concours de parasitologie, que nous voyons figurer pour la première fois sur notre palmarès, a brillamment inauguré cet enseignement et nous avons pu délivrer deux premières médailles ex œquo.

La bonne impression que nous procure ces résultats se continue lorsque nous examinons les concours des prix de l'École. Sans doute, le nombre des concurrents inscrits à ces concours est encore bien faible, mais, à l'inverse de ce qui se passait autrefois, les candidats restent en ligne jusqu'à la fin. C'est ainsi que nous voyons prendre part à toutes les épreuves: 10 étudiants en première année, 5 en deuxième, 5 aussi en troisième année. Déjà les concours de l'année

1912-1913 apportaient une amélioration dans ce sens et nous pouvons espérer que nous sommes au début d'une période où nous verrons enfin porter leurs fruits les efforts que nous avons faits pour rompre l'indifférence de nos étudiants et les inciter à se présenter plus nombreux aux concours.

Constatons de plus avec satisfaction que le niveau de ces concours est fort élevé, particulièrement en première et en seconde année, où nous voyons les premières médailles conquérir respectivement 93 et 86 pour cent des points attribués aux différentes épreuves.

Quant aux prix de fondations, ils ont été recherchés, comme d'ordinaire, par un nombre trop restreint d'étudiants. Si nous voyons six concurrents au prix Lebeault, cinq au prix Buignet, deux au prix Desportes et au prix Laroze, nous n'en trouvons plus qu'un seul à chacun des prix Menier, Laillet, et Flon.

D'ailleurs, ni le prix Laroze, ni le prix Menier n'ont pu être décernés. Au contraire, tous les autres prix ont été attribués à des candidats de grande valeur.

En résumé, si l'on excepte quelques rares défaillances, le niveau des divers concours a été cette année sensiblement plus élevé que les années précédentes. Enregistrons avec satisfaction cet encourageant symptôme et réjouissons-nous en constatant que l'élite de nos étudiants progresse dans les qualités de science et de travail qui sont tout à l'honneur de notre École.

# NOTICE

## SUR LES PRIX DE FONDATION

INSTITUÉS

## PRES L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE

DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

---

### PRIX MENIER

*(800 francs et une médaille d'argent.)*

Par une lettre en date du 4 novembre 1859, M. MENIER, pharmacien-droguiste à Paris, offrait à l'École supérieure de Pharmacie un coupon de rente de 500 francs pour la fondation d'un prix spécial de Matière médicale, à décerner annuellement sous son nom.

Un décret du 17 décembre 1859 autorisa l'École de Pharmacie à accepter cette fondation.

L'article 2 stipulait que, lorsque le prix ne serait pas attribué, les arrérages de la rente seraient capitalisés pour augmenter la valeur du prix à décerner les années suivantes.

En outre, un arrêté ministériel en date du 18 février 1866 autorisait l'École à décerner au lauréat du *prix Menier* une médaille d'argent, dont la valeur serait également prélevée sur les arrérages de la rente.

Par suite de ces dispositions, la valeur annuelle du *prix Menier* a été successivement portée à 800 francs, plus une médaille d'argent.

Sont admis à concourir en vue de l'obtention du dit prix, les élèves ayant pris au moins quatre inscriptions dans une École de Pharmacie (École supérieure, Faculté mixte, École de plein exercice ou École préparatoire).

Le programme du concours comporte trois épreuves, parmi lesquelles une dissertation écrite en français ou un mémoire sur un sujet d'histoire naturelle médicale donné chaque année par l'École, mais, depuis 1908, pour la seconde année qui suit.

Le sujet de dissertation choisi par l'École pour l'année 1915 reste le suivant : *Les Méliacées médicinales et toxiques*. Et pour 1916, le sujet est : *Plantes médicinales et toxiques de la famille des Loganiacées autres que les Strychnos*.

## Prix Laillet

*(600 francs.)*

Aux termes de son testament en date du 4 mars 1866, M. Laillet (Frédéric-Edmée), ancien pharmacien à Paris, léguait à l'École supérieure de Pharmacie de Paris une somme de 20.000 francs, pour la fondation de deux prix annuels d'une valeur de 500 francs.

Par décret du 20 avril 1876, le Ministre de l'Instruction publique était autorisé à accepter ce legs au nom de l'État.

Toutefois, en suite d'un jugement rendu par le tribunal de Pithiviers, le 7 janvier 1881, le montant du dit legs s'est trouvé réduit à la somme de 14.278 francs 50.

La rente, qui alors ne dépassait pas 500 francs, fut appliquée, par arrêté du 24 mars 1882, à l'institution d'un prix annuel

de même valeur qui, sous la dénomination de son fondateur, devait être affecté alternativement à la Pharmacie et à la Zoologie. La valeur du prix est maintenant de 600 francs.

Le règlement qui détermine la nature des épreuves admet les seuls élèves de 3e année à concourir en vue de l'obtention du *prix Laillet*.

## Prix Laroze

*(900 francs.)*

Par un testament olographe du 20 avril 1868, M. Paul Laroze, ancien pharmacien, décédé à Paris le 27 février 1871, a légué à l'École supérieure de Pharmacie de Paris une somme de 10.000 francs, pour la fondation d'un prix annuel, qui a été porté successivement de 500 à 900 francs, à décerner sous son nom, au meilleur mémoire écrit en français, imprimé ou manuscrit, sur l'analyse qualitative ou quantitative, pour tâcher de prévenir les erreurs dans les rapports ou analyses chimiques. Si le mémoire est imprimé, il ne devra pas avoir plus de trois ans de date.

Un décret en date du 31 janvier 1874 a autorisé l'acceptation du legs. L'Assemblée de l'École désigne chaque année la branche de la science dans laquelle les concurrents, qui devront être reçus pharmaciens de 1re ou de 2e classe, ou élèves inscrits dans une École supérieure de Pharmacie de France, choisiront leur sujet.

En 1915, les candidats devront traiter un sujet d'analyse *quantitative*.

Les mémoires doivent être déposés au Secrétariat avant le 1er juin.

## Prix Gobley

*(Biennal, 2.700 francs.)*

M. Gobley, membre de l'Académie de Médecine, ancien agrégé de l'École supérieure de Pharmacie de Paris, décédé le 1er septembre 1876, léguait à la dite École, par un testament olographe en date du 28 novembre 1872, une rente annuelle et perpétuelle de 1.000 francs en 3 p. 100, exempte de tous frais, destinée à fonder, près cet établissement, un prix dont le montant est aujourd'hui de 2.700 francs, qui serait décerné, tous les deux ans, à l'auteur du meilleur travail soit sur un sujet proposé par l'École, soit sur un sujet quelconque se rattachant aux sciences pharmacologiques.

L'acceptation de cette fondation fut autorisée par décret du 26 juin 1877.

Les mémoires doivent être déposés au Secrétariat avant le 1er juin.

Le *prix Gobley* a été décerné en 1913.

L'École a proposé pour 1915 le sujet suivant :

*Étude d'un principe chimique utilisé en pharmacie.*

## Prix Lebeault

*(600 francs.)*

Par testament olographe, en date du 22 octobre 1874, M. Lebeault (Joseph), pharmacien à Paris, décédé le 20 juin 1875, léguait à l'École supérieure de Pharmacie de Paris une somme de 10.000 francs, dont l'acceptation au nom de l'État fut autorisée par un décret du 8 février 1877, au profit de cet établissement.

Le décret stipulait que la dite somme serait placée en rente 3 p. 100 sur l'État, et les arrérages affectés à la fondation d'un prix annuel, dont la valeur est aujourd'hui de 600 francs, qui serait décerné aux élèves de la dite École, à la suite d'un concours portant alternativement sur la Pharmacie et sur la Zoologie médicale.

Sont seuls admis à prendre part au concours, dans les conditions déterminées par un règlement spécial, les élèves de 3e année.

### Prix Desportes

*(525 francs.)*

M. Desportes (Eugène-Henri), membre de l'Académie de Médecine, par un acte notarié en date du 2 décembre 1874, avait fait don à l'École supérieure de Pharmacie de Paris d'un titre de rente de 700 francs (1) pour la fondation d'un prix annuel de pareille somme à décerner, après concours, à un élève de cet établissement.

L'acceptation de cette libéralité par le Ministre de l'Instruction publique, au nom de l'État, fut autorisée par un décret du 22 janvier 1875.

En outre, un arrêté en date du 14 juillet 1875, portant règlement du concours, disposait que le *prix Desportes*, qui pourrait être augmenté du montant des arrérages provenant de la valeur des prix non distribués antérieurement, serait décerné à l'élève « qui se serait le plus distingué dans les travaux pratiques de micrographie, dans les études de

(1) Par suite des conversions successives de la rente 5 p. 100 sur l'État français la valeur du *prix Desportes* a été réduite à un produit annuel de 525 francs.

botanique générale, anatomie, organographie et physiologie et dans les connaissances des plantes ». Le prix ne peut être partagé.

Tous les élèves appelés à suivre, pendant l'année scolaire, les travaux pratiques de micrographie sont admis à prendre part au concours.

## Prix Henri Buignet

(*1er prix : 700 francs ; 2e prix : 400 francs.*)

Par un acte notarié du 19 mai 1877, Mme Hallais (Amélie-Louise), veuve de M. Henri Buignet, en son vivant professeur de physique à l'École supérieure de Pharmacie de Paris, faisait donation à la dite École d'un titre de 1.000 francs de rente 3 p. 100 sur l'État français, pour la fondation de deux prix annuels de Physique, l'un de 600 francs, porté aujourd'hui à 700 francs, l'autre de 400 francs, à décerner, après concours, à deux élèves de cet établissement, sous le titre de *prix Henri Buignet.*

Un décret, en date du 18 juillet 1877, autorisa le Ministre de l'Instruction publique à accepter cette donation.

Les élèves qui ont suivi avec assiduité les manipulations de physique de l'année, sont seuls admis à prendre part au concours.

## Prix Flon

(*900 francs.*)

Par un testament olographe, en date du 20 août 1846, M. Flon (Pierre-François-Henri), ancien pharmacien, décédé à Paris le 5 juillet 1851, avait légué à l'École de

Pharmacie la nue propriété d'une somme de 16.000 francs, pour fonder, sous son nom, un prix annuel et perpétuel en faveur du « meilleur mémoire sur une question de Chimie ou de Physique appliquée aux arts et à l'industrie, alternativement ».

Par décret du 8 juin 1854, délibéré en Conseil d'État, le Directeur de l'École de Pharmacie était autorisé à accepter le dit legs, mais jusqu'à concurrence d'une somme de 13.000 francs seulement, laquelle, en tenant compte de la capitalisation des arrérages non distribués, produit un revenu annuel de 900 francs, qui constitue la valeur du prix attribué au lauréat.

Aux termes du règlement du concours, sont admis à y prendre part les pharmaciens et les étudiants en pharmacie en cours de scolarité.

La question à traiter par les candidats, arrêtée par l'École, est publiée annuellement pour chacune des spécialités scientifiques désignées par le fondateur.

Les candidats doivent déposer leur mémoire avant le 1er juin.

Le sujet choisi par l'École pour 1915 est le suivant : « *Sur une application avantageuse de la chimie ou de la physique à la production ou à l'étude de composés chimiques usités comme médicaments* ».

**Par une décision de l'Assemblée de l'École, en date du 16 juillet 1903, ne sont pas admis à concourir en vue d'un prix de Fondation, les membres du corps enseignant (professeurs titulaires, adjoints ou suppléants, agrégés, chargés de cours, maîtres de conférences).**

MELUN. IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE. — Ph. 115 II

